



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré
Rue de l'Hôpital 1, 1700 Fribourg

Aux partenaires consultés

Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré S2
Amt für Unterricht der Sekundarstufe 2 S2

Rue de l'Hôpital 1, 1700 Fribourg

T +41 26 305 12 41, F +41 26 305 12 13
www.fr.ch/S2

Réf: FP/ura/13-267/2.2.5.1/
Direct : T +41 26 305 12 41
Courriel : s2@fr.ch

Fribourg, le 2 septembre 2013

Nouveau concept de la formation bilingue dans les collèges fribourgeois: consultation

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance de la Conférence des recteurs du 11 juillet 2013, Madame la Conseillère d'Etat Isabelle Chassot a autorisé le Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré à mettre en consultation, en collaboration avec la Conférence des recteurs, le nouveau concept de la formation bilingue dans les collèges fribourgeois.

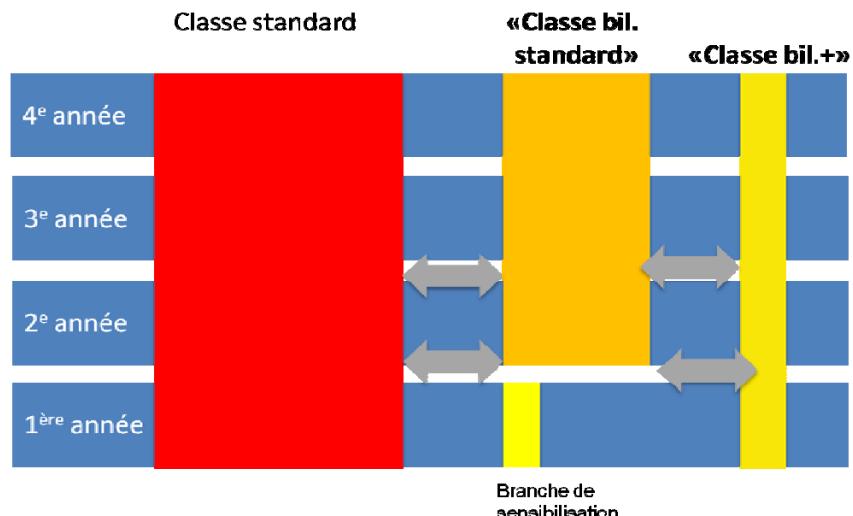
Informations générales

Diverses interventions parlementaires au Grand Conseil demandent, particulièrement depuis 2001, des mesures concrètes visant à développer le bilinguisme dans les écoles fribourgeoises. Le Conseil d'Etat y a répondu par le rapport N° 206 du 6 septembre 2010 dont une série de propositions concernent le secondaire 2 (http://www.fr.ch/gc/files/pdf26/206_rapport_f.pdf ; cf. chap. 14.).

Le concept proposé

Le concept élaboré par un groupe de travail des collèges fribourgeois doit répondre à des exigences et des objectifs divers. En premier lieu, il s'agit de maintenir les forces du système actuel, en particulier la pratique des classes mixtes. Par ailleurs, il importe de viser un développement harmonieux et une adaptation cohérente de l'offre existante. Les projets déjà mis en œuvre au secondaire 1, avec des cours donnés dans la langue partenaire ou des classes bilingues, incitent à introduire un enseignement bilingue dès la première année gymnasiale. Enfin, une attention particulière a été mise afin d'élaborer un concept homogène et compréhensible par toutes les parties prenantes.

Le nouveau concept doit, d'une part, permettre la progression des élèves déjà bilingues, et, d'autre part, développer l'envie des jeunes qui n'ont pas de lien particulier avec la langue partenaire à entamer une formation bilingue. Pour le premier groupe, le concept propose l'introduction d'une « classe bilingue plus » dès le début de la première année gymnasiale. Pour les élèves qui ne sont pas encore bilingues, une branche de sensibilisation sera proposée en première année, qui leur permettra, sur une base volontaire, de suivre un cours dans la langue partenaire avec des camarades de même langue maternelle. Par ailleurs, s'ils remplissent les conditions d'admission (situation



actuelle), tous les élèves auront encore la possibilité d'entrée en « classe bilingue standard » dès la deuxième année.

Le nouveau concept prévoit notamment une nouveauté concernant l'enseignement de la langue partenaire. Le programme en L2 des classes bilingues sera étendu et le niveau d'exigence sera relevé de manière différenciée. Le niveau visé dans les « classes normales » restera B2, alors que les nouvelles « classes bilingues standard » auront comme objectif le niveau B2+ (examen oral de maturité) et les « classes bilingues plus » le niveau C1 (examens de maturité, écrit et oral). Ces mesures de différenciation tendent à mieux couvrir dorénavant les besoins des diverses catégories ciblées. En outre, la très grande perméabilité qui existe entre les différents parcours de formation permettra de tenir compte du développement individuel des élèves.

Votre prise de position

Vos avis sur ce nouveau concept permettront d'élaborer un document définitif à l'intention de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport. Afin d'en faciliter le dépouillement, nous vous prions de répondre au questionnaire en ligne jusqu'au vendredi 27 septembre 2013. En voici l'adresse : https://fr.surveymonkey.com/s/s2_survey_2013.

Pour toute question en lien avec cette consultation, nous vous prions de prendre contact avec :
Mme Ursula Reidy Aebischer, Cheffe de service adjointe, 026 305 45 13,
Ursula.ReidyAebischer@fr.ch.

A l'adresse ci-dessous, vous trouverez des renseignements concernant cette consultation ainsi que des informations plus précises sur le concept présenté et les activités du groupe de travail (la description du concept se trouve dans le 2^e rapport intermédiaire) :

http://www.fr.ch/s2/fr/pub/enseignement/voies_de_formation2/etudes_bilingues.htm

D'avance, nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous prions d'agrérer,
Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleures sentiments.


François Piccand
Chef de service